



# LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMMUNAUTES RURALES ET LEUR IMPLICATION DANS LE PROCESSUS DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE EN AFRIQUE FRANCOPHONE : CAS DU BURKINA FASO

Rasmata BARRY  
Secrétariat francophone de l'AIEI, (Canada)

---

## Problématique

L'insatisfaction suscitée par les démarches de type planification traditionnelle rationnelle a conduit à l'émergence du développement participatif. Ainsi, on a assisté dans les campagnes africaines à une mise en pratique de diverses approches dites « participatives » dans le cadre de la mise en œuvre de projets de développement (Lo.G, Sene, 1998 ; d'Almeida, 1998, 2001). Même si les résultats obtenus pour certains programmes de gestion des terroirs semblent relativement encourageants, la démarche de conception et de mise en œuvre de la plupart de projets et programmes de développement sont loin de favoriser une réelle participation des communautés locales. En outre, depuis quelques années, la prise en compte de l'environnement s'est imposée comme une préoccupation majeure dans un contexte de développement durable. L'évaluation environnementale (ÉE) est considérée comme outil principal de prise en compte de l'environnement dans la planification du développement (Leduc et Raymond, 2000). Dans le processus menant à l'ÉE, la question de l'implication des communautés demeure un défi important bien que tous les pays africains ayant adopté une réglementation dans ce domaine font référence à la participation publique, incluant la participation des communautés rurales. Cette participation même si elle existe n'utilise pas des approches permettant une implication active de tous les acteurs, en raison du fait qu'elle se limite à de simples informations, des consultations partielles, des enquêtes publiques non adaptées. Ces insuffisances résultent, entre autres, du choix délibéré de ne pas impliquer certains acteurs gênants, du caractère politique de certains projets de développement (Kourouma, 2000), ainsi que de la faible capacité d'intervention des structures en charge d'animer la participation publique (André et al., 2003).

Cependant, l'implication des communautés rurales se justifie d'autant plus que celles-ci sont expertes de leur milieu. Elle permet d'intégrer les savoirs traditionnels à l'ÉE et leur arrimage avec les pratiques modernes.

La présente communication n'a pas pour but de se focaliser sur une quelconque démonstration de l'importance de la participation des communautés rurales à l'évaluation environnementale. Elle vise plutôt au regard des pratiques paysannes et de celles des autres intervenants (État et institutions d'aide au développement) dans le domaine de la gestion de l'environnement, à identifier les contraintes et les atouts actuels et à proposer des stratégies qui pourraient favoriser une réelle implication des communautés rurales dans le processus de l'ÉE en Afrique francophone et plus particulièrement au Burkina Faso. Ainsi, cet article tentera d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- ❑ Quels sont les mécanismes utilisés pour impliquer les populations rurales dans le processus d'ÉE au niveau de certains pays africains ?
- ❑ Quelles sont les limites et atouts pour une meilleure implication des communautés rurales ?
- ❑ Existe-t-il des expériences en matière de participation dans ces pays à valoriser et à diffuser ?

L'article est issu des résultats d'une recherche effectuée au Secrétariat francophone de l'Association internationale pour l'évaluation d'impacts de juin à septembre 2003, dans le cadre d'un stage du programme Maîtrise des Outils de Gouvernance pour l'Environnement et le Développement (MOGED).

## **Méthodologie**

L'approche méthodologique utilisée comprend trois étapes : une recherche documentaire, des enquêtes auprès de personnes ressources et un traitement des données.

Une recherche documentaire a permis de faire une recension de la littérature et de colliger de l'information provenant de rapports produits par des gouvernements, ONG et organisations internationales. Ensuite, un questionnaire a été administré dans le cadre d'enquêtes auprès de personnes ressources et des professionnels africains en ÉE. Cette enquête a touché 13 pays francophones d'Afrique dont le Burkina Faso, le Bénin, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la République Démocratique du Congo, le Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Maroc, le Sénégal, et le Togo.

La dernière étape a été réalisée en effectuant la transcription de l'ensemble des entrevues audio ainsi qu'une synthèse et analyse des informations recueillies.

Cette démarche a permis de dresser un état des lieux en matière d'implication des communautés rurales à l'évaluation environnementale en Afrique francophone, et d'identifier les meilleures approches pour la rendre effective. Enfin des recommandations ont été formulées pour une réelle implication des communautés rurales à l'ÉE dans le contexte du Burkina Faso.

## **Résultats**

Les résultats obtenus montrent certaines contraintes et des conditions préalables à une participation effective des communautés rurales à l'évaluation environnementale.

Les principales contraintes à la participation dans la plupart des pays africains sont essentiellement :

- ❑ Le taux élevé d'analphabétisme de la population ;
- ❑ Le manque de préparation des communautés rurales à s'impliquer dans le processus d'ÉE ;

- ❑ La mauvaise compréhension des vrais enjeux liés aux projets se traduisant par un manque de propositions pertinentes de la part des communautés rurales pour influencer la conception et la mise en oeuvre des projets ;
- ❑ Le faible degré de diffusion des textes réglementaires ;
- ❑ la méconnaissance des textes réglementaires par les populations à la base;
- ❑ Les enquêtes répétées sans retour d'information à la population se traduisant par un manque de confiance et d'intérêt envers l'autorité.
- ❑ L'insuffisance des capacités d'intervention des ONG et associations professionnelles à accompagner les populations dans le processus d'ÉE ;
- ❑ Le poids culturel et les pressions sociales ;
- ❑ L'inexistence de procédures de recours pour les populations en cas de contestation du rapport d'ÉE.

En ce qui concerne les conditions préalables à une meilleure participation celles-ci dépendent de :

- ❑ L'existence de textes réglementaires ;
- ❑ L'existence d'un mécanisme de contrôle sur la conduite de la participation des populations ;
- ❑ L'existence de mécanismes adaptés d'information et de sensibilisation ;
- ❑ La volonté des parties prenantes (promoteur, responsables administratifs, communautés rurales) à instaurer un véritable dialogue ;
- ❑ L'aide que peut apporter les organismes de relais à la compréhension des enjeux des projets par les communautés rurales;
- ❑ La formation des populations à l'identification des enjeux.

Au regard de la multiplicité des limites à l'implication des populations au processus de l'évaluation environnementale, on comprend aisément à quel point il s'avère laborieux de rendre les évaluations environnementales efficaces en Afrique. Toutefois, quelques expériences satisfaisantes ont pu être enregistrées de l'avis de professionnels dans le domaine. A titre d'exemples on pourrait citer :

- ❑ Le projet d'enfouissement sanitaire de Ouesse au Bénin dans lequel l'implication des populations a permis de choisir des variantes beaucoup moins coûteuse et plus efficaces ;
- ❑ Le projet d'ilménite à Madagascar : l'expression des avis du public et de ses recommandations ont augmenté de façon très appréciable l'intégration sociale du projet ;
- ❑ Le déplacement de deux villages dans le projet de mine d'or de Sadjola : l'implication des populations a permis d'identifier de meilleurs sites de relocalisation. Cet exemple est contraire au projet d'aménagement hydroélectrique Garafiri en Guinée dans lequel les populations relocalisées n'étaient pas satisfaites du choix des sites et des types d'habitation faute de leur implication.

## Cas du Burkina

Les contraintes liées à une réelle implication des populations rurales ainsi qu'à la bonne conduite du processus d'ÉE dans son ensemble sont pratiquement les mêmes que celles mentionnées pour les autres pays. Ainsi, au Burkina on relève les aspects suivants :

- ❑ Il existe des textes juridiques et une structure responsable des ÉIE ;
- ❑ Les textes existants sont très peu diffusés auprès des populations ;
- ❑ Des guides sectoriels existent, mais non encore adoptés ;
- ❑ L'implication des populations dans la procédure d'ÉE se fait à travers une simple information des populations au début en phase de cadrage et la tenue d'une enquête publique après le dépôt du rapport d'ÉIE. Seulement 30 jours sont accordés pour permettre aux populations d'exprimer leurs opinions ;
- ❑ Le nombre de spécialistes en ÉIE est insuffisant ;
- ❑ Il n'existe pas de programme de renforcement des capacités en ÉE ;
- ❑ Le pays possède beaucoup d'expériences en matière d'approche participative mais celles-ci n'ont pas été mises à profit dans le domaine des ÉE ;
- ❑ Une initiative de création de cellules environnementales dans des Ministères clés n'a pu être réalisée faute de moyens ;
- ❑ Parmi les structures en charge de l'environnement, le pouvoir semble être centré au niveau de la DÉE ne laissant aux autres acteurs qu'un rôle marginal.

## Conclusion et recommandations

En guise de conclusion, notons que la pratique des évaluations environnementales au Burkina Faso est caractérisée par :

- ❑ L'adoption et la mise en œuvre récente d'outils d'évaluation environnementale ;
- ❑ La faible diffusion des textes relatifs aux ÉE au niveau de l'ensemble des acteurs ;
- ❑ La méconnaissance de la procédure et des objectifs des ÉIE par les acteurs concernés ;
- ❑ Le fait que la protection de l'environnement soit relégué au second plan dans un contexte de pauvreté et parfois de combat pour la survie.

Toutefois, entre les besoins croissants et quotidiens des populations et le processus de mise en œuvre des ÉE, il faudrait trouver des stratégies pour leur réelle implication. La participation des communautés rurales à l'ÉE au Burkina constitue un enjeu réel pour concilier développement local et environnement car ce sont ces communautés qui sont en majorité bénéficiaires et/ou affectées par les impacts des grands projets. Pour assurer la promotion des ÉE dans ce pays afin que celles ci deviennent un véritable outil d'aide à la décision, nous estimons que les mesures suivantes devraient être prises et mises en application :

- ❑ La redéfinition des attributions des structures en charge de l'environnement pour assurer la crédibilité et le respect des principes démocratiques dans le processus de l'ÉE ;
- ❑ La traduction des textes réglementaires dans les principales langues nationales pour qu'ils soient connus par les communautés locales ;
- ❑ L'utilisation du Programme national de gestion des terroirs (PNGT) comme canal de diffusion des informations relatives aux textes réglementaires ;
- ❑ Le diagnostic du système d'ÉE, la définition et la réalisation d'actions de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs ;
- ❑ Le soutien à la mise en oeuvre du plan national d'éducation environnementale pour le développement durable adopté en 2003 ;
- ❑ L'incitation des ONG à mieux s'informer sur les textes relatifs aux évaluations environnementales afin de mieux suivre et participer aux ÉIE effectuées dans leur milieu ;
- ❑ La mise à la disposition des structures chargées de la gestion de l'environnement, des outils adaptés et des ressources budgétaires leur permettant de mener des interventions plus efficaces.

## Références bibliographiques

d'Almeida, K : État des ressources locales existantes et identification des besoins dans le domaine de l'évaluation environnementale au Bénin, Rapport final octobre 1999, 53p.

d'Almeida, K : État des ressources locales existantes et identification des besoins dans le domaine de l'évaluation environnementale au Togo, Rapport final octobre 1999, 50p.

d'Almeida, K : Cadre institutionnel législatif et réglementaire de l'évaluation environnementale dans les pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien : les indicateurs de fonctionnalité, les écarts fondamentaux et les besoins prioritaires, volume 1, collection Évaluations Environnementales, 2001, 95p.

Anda Martin : choix de la technologie et développement durable; rapport technique n° 43, 1998 consulté le 25 juillet sur: [www.cep.unep.org](http://www.cep.unep.org)

André P, Claude E, Delisle et J.P Reveret : l'évaluation des impacts sur l'environnement : processus, acteurs et pratique pour un développement durable, Édition 2003, Presses Internationales Polytechniques, pp20-175; pp 200-317.

Banque Mondiale, département de l'Environnement : Manuel d'évaluation environnementale : lignes directrices sectorielles édition française volume II, 1999, 284p.

Banque Mondiale, département de l'Environnement : Manuel d'évaluation environnementale : lignes directrices pour l'évaluation environnementale des projets énergétiques et industriels édition française volume II, 1999, 231p.

Banque Mondiale : Gestion des ressources naturelles par les communautés en Afrique de l'ouest. Consulté le 10mai 2003 sur [www.worldbank.org/afr/findings/french/ffind.107.htm](http://www.worldbank.org/afr/findings/french/ffind.107.htm)

BAPE : Guide de gestion: Médiation en Environnement, document interne 10, 2001, 38p.

Barry, S. :L'évaluation environnementale dans un monde en évolution : évaluer la pratique pour améliorer le rendement. Étude internationale sur l'efficacité de l'évaluation environnementale. Rapport final. Hull : Agence canadienne d'évaluation environnementale et International Association for Impact assessment Ottawa (Canada), 1996, 300 pages.

Compaoré A ; Kaboré C : Aménagement des forêts naturelles au Burkina Consulté le 8 mai 2003 sur: [www.frameweb.org/pdf/koudougou/afriqueouest](http://www.frameweb.org/pdf/koudougou/afriqueouest)

Compagnon D, Constantin F : Administrer l'environnement en Afrique : gestion communautaire en Afrique : gestion communautaire, conservation et développement durable, édition Paris Karthala, Nairobi, Institut français de recherches en Afrique, 2000, 294p.

CNDD: National strategies for sustainable development Burkina Faso, consulté le 10 mai 2003 sur [www.nssd.net/country/burkina/bfnccdrf.htm](http://www.nssd.net/country/burkina/bfnccdrf.htm)

Collection Évaluation Environnement : l'évaluation environnementale vers une harmonisation internationale ? Colloque de liège tenu 10 au 14 juin 2002 pp 37-51 ; pp 135-138 ; p177.

Collection Environnement, Université de Montréal: Évaluation d'impacts et participation publique : tendance dans le monde francophone, 3<sup>ème</sup> colloque international des spécialistes francophones en évaluation environnementale, 1998 :

- pp 159-166 ; Lo.G, Sene, A : Décentralisation, programme de participation des populations: l'évaluation environnementale dans le programme de des vallées fossiles au Sénégal.
- P465-469 d'Almeida, K : Possibilités et limites de la participation des populations rurales à la conception des projets et la réalisation d'études d'impacts en Afrique.

Développement durable au Sahel, sous la direction de Philippe Tersiguel et Charles Becher, édition Karthala 1997, pp 100-245.

FAO : Foresterie communautaire, l'éleveur et ses décisions dans la gestion des ressources naturelles des régions arides et semi-arides d'Afrique, FAO, 1996, article consulté le 28 juin 2003 sur [www.fao.org](http://www.fao.org)

Gauthier, M., Simard, L. et J.-P. Waaub : «Participation du public à l'évaluation environnementale stratégique», Les Cahiers de recherche de l'Institut des sciences de l'environnement, UQAM. Cahier no 2. 2000, p.117 (extraits).

IUCN : La gestion communautaire des ressources naturelles, cas de l'Afrique de l'ouest, article de Attari Boubacar consulté le 8 mai 2003 sur [www.uicn.org](http://www.uicn.org)  
[www.un.org/esa/agenda21](http://www.un.org/esa/agenda21)

Kakonge John o and Anthony M. Imevbore : Constraints on implementing Environmental Impact assessments in Africa.pp299-309.

Kourouma D. Lansana : Analyse critique de l'adaptabilité de quelques outils de gestion de l'environnement aux contextes culturel, socio politique, économique et environnemental des pays d'Afrique subsaharienne ; 59p. Université du Québec à Montréal, 2000.

LANMAFANKPOTIN Georges : De Ouèssè à Parakou : Des formes de participation du public à la prise de décision, 6p, Texte présenté au 8<sup>ème</sup> colloque des spécialistes francophones en évaluation d'impacts, 2003.

Leduc Gaétan et Michel Raymond : L'évaluation des impacts environnementaux. Un outil d'aide à la décision. Éditions MultiMondes. 2000, 403p.

Lee, M.D and J.T Visscher, 1990 : Water harvesting in five African countries, IRC Occasional paper 14th, 108p.

Mario Gauthier : Participation du public à l'évaluation environnementale: Une analyse comparative d'étude de cas de médiation environnementale. Thèse de doctorat en études urbaines, UQAM, Montréal, Canada, 1998, 317p.

Ministère de l'Agriculture, Burkina Faso : Rapport d'évaluation du programme nationale de gestion des terroirs ; Phase II, 48p, 1999.

Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Burkina Faso : Rapport final de l'étude d'impact environnemental et social du Projet GEF-PPGTF020517/ BUR du Programme National de Gestion des Écosystèmes Naturels (PRONAGEN) 86p, 2001.

Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Ministère de l'énergie et des mines, Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité, Burkina Faso : Procès verbal de séance de dépouillement des avis et réclamations relatifs à l'enquête publique au sujet de l'ouverture de la mine d'or de Youga, département de Zabré, 6p, juin 2000.

Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV) : Contribution nationale du Burkina Faso en vue de l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement en Afrique de l'ouest, 48p, décembre 2002.

Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie Burkina Faso : Plan d'environnement pour Le Développement Durable au Burkina Faso, 2002, pp15-234.

Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, Burkina Faso : Résumé du rapport final de l'étude sur l'état de l'environnement; 47p.

Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Burkina Faso : Rapport de la commission restreinte des travaux sur les Commissions Spécialisées du Conseil National Pour La Gestion De l'Environnement, 4p, mars 2002.

Ministère de l'Environnement Burkina Faso : décret n. 2001-342/PRES/PM/MEE du 17 juillet 2001 portant sur le champ d'application, contenu et procédure de l'étude et de la notice d'impact sur l'environnement.

Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Burkina Faso, Secrétariat permanent du CONAGES : Démarche pour la conception et la promotion d'une stratégie nationale de développement durable, mars 2000.

MECV, CONEDD : rapport sur l'atelier national sur les politiques de sauvegarde environnementales et sociales de la Banque Mondiale et leur application au crédit d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté, Ouagadougou, les 04 et 05 novembre 2002, pp 3-12.

Office National de l'Eau et de l'Assainissement, Burkina Faso : Réalisation d'un avant-projet détaillé de l'étude d'impact environnemental à l'aval du barrage de Ziga, études sectorielles, pp 11-18, version provisoire, 2002.

Rapport établi par le secrétariat commun élargi pour le sommet mondial du développement durable de 2002, conférence préparatoire africaine, p2.